

Nelson Mandela n'est plus. Ce n'est pas seulement un homme qui est mort, c'est un symbole qui s'est éteint. Le symbole de la lutte contre l'apartheid, celui de la liberté retrouvée, de la quête incessante pour l'égalité entre les peuples. Aujourd'hui, tous ceux pour qui les mots liberté, égalité, fraternité ont un sens ont de la peine. Car à lui seul il incarnait une vision du monde et de l'Humanité libérée de tout racisme. Une vision rêvée. Lui qui a passé 27 années de sa vie en prison, avait renoncé à toute volonté de vengeance à sa libération. Prix Nobel de la Paix en 1993, premier président noir de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela a ouvert la voie. Certes le chemin est pavé d'obstacles, certes partout dans le monde il y a encore des petits esprits pour vouloir affirmer la prééminence de certains peuples sur d'autres, mais grâce à des hommes comme lui, le monde a changé. Sa disparition ne signe pas la fin d'un rêve, car c'est à chacun d'entre nous de faire en sorte qu'il devienne réalité. L'héritage est précieux, le rêve deviendra ce que l'on en fera...

My Ferry Link : après l'angoisse, la délivrance

La bonne nouvelle est tombée le mercredi 4 décembre en fin de matinée : la Competition Appeal Tribunal autorise la scop SeaFrance à exploiter les navires de la compagnie My Ferry Link. Autrement dit, les bateaux pourront continuer d'accoster en Angleterre et les marins et salariés de la nouvelle compagnie continuer à gagner honnêtement leur vie.

En cassant le jugement rendu en premier instance par la compétition commission, l'instance d'appel anglaise donne le droit aux salariés de My Ferry Link de croire que l'avenir peut s'écrire autrement qu'en noir. Une réalité qui amènera Didier Capelle président du conseil de surveillance de My Ferry Link à déclarer : « C'est un grand soulagement, une décision heureuse qui va permettre à la scop et à MFL de conforter leur position. Depuis le début, les salariés sont soumis à beaucoup de pression, et malgré cela nous faisons d'excellents résultats. » Sur le fond, chacun a en mémoire (dans cette affaire) le mauvais procès intenté par les concurrents Danois de DFDS qui ont saisi la justice britannique pour essayer d'obtenir l'interdiction de naviguer pour les anciens navires de SEA-FRANCE, sur la base d'une position dominante établie par le groupe Eurotunnel.

Ceux qui étaient (à la liquidation de SEAFRANCE) persuadés obtenir les navires pour presque rien, n'avaient pas du tout digéré que la justice française, dans le cadre de sa souveraineté, décide de vendre les actifs au mieux disant éco-



nomique et social. Dès lors, tout devait être entrepris pour jeter la suspicion et obtenir la mise à mort de la nouvelle société par l'utilisation de la voie juridique.

Si dans un premier temps la justice anglaise a semblé donner raison aux plaignants, l'appel vient remettre les choses à plat. Désormais tout le dossier devra être regardé différemment. Si tout n'est pas réglé, chacun sait que pour l'avenir les arguments n'iront pas à sens unique, mais devront permettre à chacun d'être respecté.

L'un des premiers responsables politiques à réagir sera Jacky Hénin qui s'est lourdement investi sur le dossier. Il déclarera : « ...Un grand ouf de soulage-

ment pour les 600 salariés de My Ferry Link, puisque la décision rendue aujourd'hui revient sur l'interdiction d'amarrer à Douvres des deux navires, le Berlioz et le Rodin. Quelle satisfaction pour les salariés.

Contre vents et marées, leur détermination, leur unité et leur travail leur ont permis de survivre à toutes les épreuves. Ils ont été confrontés à la fin de SeaFrance, aux promesses non tenues, et à la menace terrible qu'avait fait planer sur eux la juridiction britannique de la concurrence. La sentence encourue aurait pu signer la fin de cette belle aventure coopérative. Mais grâce à la mobilisation des salariés qui ont su faire entendre leur voix auprès des autorités publiques, cette menace est levée.

Et l'entreprise My Ferry Link tourne aujourd'hui mieux que jamais, un succès dont les travailleurs peuvent être fiers.

C'est avec émotion que j'apprends cette nouvelle, preuve que lorsque la mobilisation et l'unité sont au rendez-vous les travailleurs peuvent réussir à défendre leur outil de travail. C'est une bonne nouvelle pour l'ensemble du Calaisis. Un grand bravo aux travailleurs de My Ferry Link qui n'ont rien lâché. L'avenir est à eux. »

Le dessin

HAUSSE DE LA TVA



Erratum

La plupart d'entre vous auront corrigé l'erreur d'eux-mêmes. Le prochain conseil municipal a en effet lieu le mercredi 18 décembre, et non 18 juin comme écrit dans le numéro précédent. Sans doute le signe que l'équipe du Rusé a besoin de vacances...

Conseil municipal
Mercredi 18 décembre
18 h 30
Hôtel de ville

On le note

Vous pouvez encore signer la pétition lancée par la cellule PCF du Fort-Nieulay pour s'opposer à la fermeture du bureau de Poste du quartier tous les après-midis à partir du 1^{er} janvier 2014.

La pétition est disponible auprès des militants communistes du Fort, chez les commerçants et téléchargeable sur le blog du Rusé : www.leruse.fr

On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Égalité

My Ferry Link

Une décision dont tout le monde se réjouit Ou presque

La décision de la Competition Appeal Tribunal a réjoui tout le monde. Enfin, presque. En effet, surprise à la lecture du Nord Littoral daté du 5 décembre. En titre de UNE on pouvait lire : « *My Ferry Link en sursis avant une nouvelle enquête anglaise* ». En p 7, ils parlent d'ailleurs de « *Victoire en trompe-l'œil pour MFL* », tentant ainsi de remettre en cause ladite victoire. A croire qu'ils avaient préparé leurs pages dans l'optique d'une décision négative...

Dans *La Voix du Nord* du même jour, le titre évoque « *Le tribunal d'appel britannique (qui) offre un avenir à My Ferry Link* ». Là, pas de sentiment négatif, c'est l'avenir que l'on envisage...

Plus étrange encore, la veille, mercredi 4 décembre, alors que l'annonce était attendue, *Nord Littoral* faisait ce titre pour le moins... déplacé : « *Quoi qu'il arrive, il y aura des morts* » ! Outre le fait que la décision leur a donné tort, on peut s'interroger sur la pertinence d'un tel titre.

Évoquer des morts dans un tel contexte est au minimum indélicat, au pire cruel (il arrive en effet fréquemment que des personnes qui perdent ainsi leur boulot finissent par se suicider...). *Nord Littoral* en serait-il à se réjouir de l'éventuelle disparition d'une société qui emploie 600 personnes ?

Du coup, le vendredi 6 décembre, ils ont bien dû se

rendre à l'évidence et changer leur fusil d'épaule : oui, la décision positive pour My Ferry Link est une vraie bonne nouvelle. Tout le monde s'accorde pour le dire. Raphaël Doutrebente, directeur adjoint de My Ferry Link ne disait pas autre chose en affirmant : « *C'est une victoire définitive* ».

Une victoire que *Nord Littoral* n'a évoquée que plutôt discrètement en UNE du journal. Contrastant ainsi avec les titres négatifs qui avaient largement occupé la première page les deux jours précédents. On appelle ça un choix éditorial.

Mauvaise nouvelle... pour certains

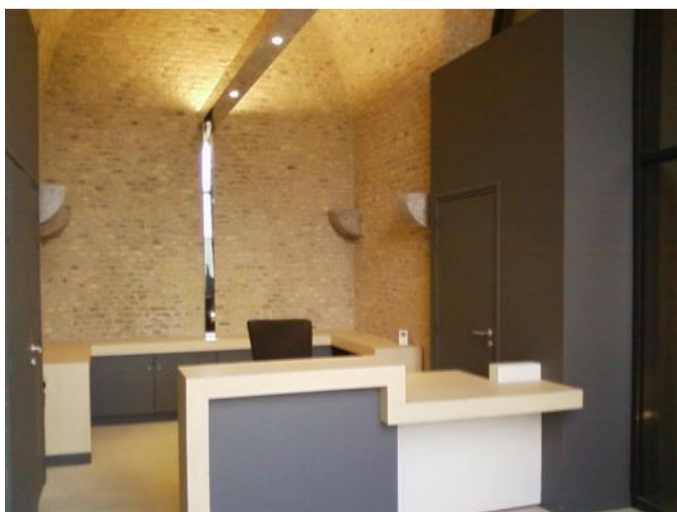
Oui, la décision du Competition Appeal Tribunal constitue une victoire. Sauf peut-être pour DFDS et P&O car bien sûr la captation par My Ferry Link, de 11% du marché fret et de 8% du marché tourisme s'est faite au détriment des autres compagnies. C'est sans doute ce que voulait dire Nord Littoral en titrant « *Des perdants quoi qu'il arrive* » le mercredi 6 décembre. Car la poursuite de l'activité de la scop n'est pas une bonne nouvelle pour ses concurrents. Alors bien sûr, si MFL coulait, DFDS et P&O ne s'en porteraient que mieux... C'est oublier un peu vite que DFDS est arrivé sur le Détroit en pensant profiter de la mort de SeaFrance. Mais SeaFrance est renée de ses cendres... Et les derniers chiffres le prouvent : il y a de la place pour tout le monde...

A quoi servent vos impôts ?

Si vous trouvez, comme beaucoup de Calaisiens, que les impôts ont augmenté considérablement depuis l'arrivée de Natacha Bouchart and co aux affaires, et si vous vous demandez, comme la plupart des Calaisiens, comment votre argent est utilisé (si l'on passe sur les jardins effet maire, la destruction du camping, les expos photos pseudo éco-lo...) sachez que la mairie n'est jamais en manque d'imagination pour dépenser l'argent des autres. C'est ainsi que, sous couvert de Jeux Olympiques, des travaux de rénovation ont été réalisés dans les équipements du Stade du Souvenir. Des travaux payés en partie par la mairie, en partie par le Conseil général. Des travaux dont une partie n'aura pas été inutile puisque les clubs utilisateurs du complexe disposent désormais de vestiaires confortables.

En revanche du côté de salles de repos réalisées dans le cadre de cette rénovation, l'utilité de la dépense est beaucoup plus... discutable. Car pour être à la hauteur des attentes des nombreux sportifs qui allaient venir s'entraîner à Calais avant de s'envoler pour Londres, il fallait que les conditions d'accueil soient optimales. Salles de repos disposant de tout le confort (petits salons privés...), banques d'accueil aménagées, et même cabines de douche massantes dans les vestiaires... C'est beau.

Et neuf. Car les installations n'ont jamais servi. Il n'y a guère que la poussière qui ait pris possession des lieux. Le Calais n'a peut-être pas été le champion olympique de l'accueil, mais il est sans conteste le champion olympique des dépenses inutiles.



Top 10

Blet, le copinage et la lutte contre le chômage (ou « l'imposture »)

Il l'avait promis la main sur le cœur 2008, s'il était élu, on allait voir ce qu'on allait voir : fini le « copinage » et le chômage.

5 ans plus tard, force est de constater qu'il a failli aux promesses faites aux Calaisiens. Nous vous livrons ici une infime partie des errements dont il s'est rendu coupable, en 10 exemples :

Number 10 ex aequo : Alain Testa, recruté comme dir' com'. Il a réussi à se mettre tous les services à dos en un temps record. Fin 2012 il a quitté l'agglomération pour lancer sa campagne : l'homme est candidat à Grande-Synthe. **David Barbage**, proche de Philippe Blet, recruté comme directeur d'école d'art... Lui a réussi l'exploit de provoquer une grève des profs de l'établissement. Du jamais vu. Il a été soutenu envers et contre tout par sa direction avant que son contrat ne soit finalement pas renouvelé. Une nouvelle grève menaçait.

Retour sur...

... le déplacement au Marché de Noël d'Amiens organisé ce samedi 7 décembre par l'Atelier. Une cinquantaine de personnes étaient de la partie et ont particulièrement apprécié cette initiative. Une excellente occasion pour faire quelques emplettes à l'approche de Noël.



Rendez-vous

Présentation de la liste

« **CALAIS d'abord,
encore et toujours !** »

le vendredi 20 décembre 2013
à 18 h 30
au bowling de Calais

Cette fois, c'est sûr, Jacky Hémin, tête de liste, lèvera le voile sur les noms des femmes et des hommes qui seront à ses côtés dans la reconquête de la mairie.

Faites-le savoir autour de vous
Venez nombreux et faites venir